


Commune rencontrée :	Samer		
Date de la rencontre :	30/06/2016	Lieu de la rencontre :	Mairie de Samer
Participants à la réunion :	M. Botte, DGS Mme. Gourdon, Prolog Ingénierie Mme. León Marin, Prolog Ingénierie		
Discussions et questions relatives à l'historique des inondations :			
<ul style="list-style-type: none"> • Débordements de la Liane : 			
M. Botte nous a indiqué que les débordements de la Liane se produisent uniquement dans les champs et prairies qui constituent le lit majeur de la rivière.			
<ul style="list-style-type: none"> • Débordements des affluents : 			
<p>M. Botte nous a précisé que la commune est impactée par des débordements du ruisseau l'Edre, notamment au droit de la rue Neufchâtel : lors de l'orage du 23/06/16, 2 maisons ont été touchées, avec 10 cm d'eau observés dans les habitations. Les terrains voisins ont également été inondés. M. Botte nous a indiqué que ces inondations ont également été mises en évidence pour les évènements du 7/06/2016 et de 2012. Ces inondations ont fait l'objet d'un classement en catastrophe naturelle pour chacun de ces 3 épisodes pluvieux.</p> <p>Sur ce secteur, M. Botte nous a transmis une carte de l'emprise inondée lors de l'évènement pluvieux du 28 février 2002.</p> <p>Pour les inondations de 2012, M. Botte nous a signalé qu'environ 40 cm d'eau ont été constatés sur la rue Neufchâtel au droit de la station d'épuration. D'après lui, un écoulement se produit à travers les pâtures situées à l'est de la station d'épuration.</p> <p><i>NOTA : la visite de terrain a permis de confirmer que le lit principal du ruisseau de l'Edre est correctement localisé dans les données IGN, mais il est effectivement possible, au vu de la configuration du terrain et des fossés existants, qu'un écoulement secondaire se forme sur l'axe indiqué par M. Botte.</i></p> <p>En outre, plus en aval sur le ruisseau de l'Edre, les débordements de ce cours d'eau ont menacé une habitation située sur le chemin Bellozane. Pour celle-ci, l'eau a atteint le seuil de la maison au cours du même évènement (2012).</p>			
<ul style="list-style-type: none"> • Ruissellement : 			
M. Botte a localisé les axes d'écoulement des eaux de ruissellement sur les pâtures et prairies de la commune. D'après lui, ce phénomène ne provoque pas d'inondation.			
Discussions et questions relatives aux enjeux :			
M. Botte nous a signalé que les enjeux sur la commune ont été bien localisés sur la carte. Il nous a apporté une description plus précise des enjeux (collège, école maternelle, maison familiale et rurale).			

Discussions et questions relatives aux projets:

M. Botte nous a informés que la Zone d'Activité Commerciale de la commune était actuellement en cours d'évolution (usine BIC en construction).

Il nous a également parlé d'un projet d'eco-quartier (66 logements) qui est en instance de construction.

Pour chacun des projets d'envergure réalisés sur la commune, des bassins de rétention des eaux pluviales sont intégrés. M. Botte a précisé que cette problématique avait une part importante dans la politique de développement de la commune. Une sensibilisation de la population est également menée, pour amener les particuliers à mettre en place des dispositifs de récupération et de stockage des EP.

Autres :

- M. Botte nous a parlé de l'existence de plusieurs sources d'eaux souterraines sur le territoire de la commune.
- M. Botte a signalé sur la carte la localisation de 7 bassins de stockage des eaux pluviales sur la commune. Les caractéristiques de ces bassins de rétention EP nous ont été précisées.

Documents transmis et à transmettre :

M. Botte nous a transmis :

- le questionnaire rempli,
- des plans des ouvrages de rétention,
- un plan extrait du PLU sur lequel l'emprise inondée lors de l'épisode du 28 février 2002 a été reportée.

Si la collecte des caractéristiques des réseaux EP s'avère nécessaire, contacter Mr Caboche (VEOLIA) au 03.91.90.06.31.